

## **PROCES-VERBAL CSE ML PARIS – MARDI 16 JUILLET 2019**

Lieu : Siège MLP - Quai de la Loire – 9 heures

### **Étaient Présents**

Sarah Barranco (RRH), Patrick Martel (RS CGT au CSE), Jean-Philippe Revel (secrétaire du CSE), Rose de Almeida, Marc Antoine Genissel, Naima Gouarir, Farida Tahiri, Kancou Ndao, Catherine Cremel, Sophie Duarte, Mariam Maman (RS CFDT au CSE), Serge Papp

### **1) Adoption du PV du CSE du 5 Juillet 2019**

Le PV est adopté à l'unanimité.

### **2) Choix du cabinet désigné pour expertise comptable**

Le 5 juillet les élus du CSE avait décidé d'avoir recours à une expertise comptable en vue de la consultation annuelle sur la situation économique et financière de la ML Paris.

Il restait à désigner le cabinet en charge de cette expertise.

Le cabinet Diagoris, 43 rue de rennes 75006 Paris a été désigné par 7 voix Pour et une voix contre.

### **3) Définition des documents à fournir pour la consultation sur les orientations stratégiques**

S. Barranco précise, qu'au cours de cette consultation qui est prévue lors du CSE du 5 septembre prochain, un bilan des différents Appels à projets (AAP) et de leurs impacts sera réalisé. Par ailleurs un point d'étape du projet associatif sera présenté. Le Président de la ML Paris devrait bien être présent.

Le Secrétaire du CSE propose que l'évaluation du projet associatif 2015/2017 soit fournie ainsi que l'ensemble des organigrammes sur la période 2015/2017 et celle du projet actuel 2018/2020.

Par ailleurs, le Secrétaire du CSE souhaite que les élus puissent disposer des CPO 2018 et 2019 signées.

S. Barranco prend note de ces demandes et les accepte.

### **4) Consultation sur l'éventuelle mesure de licenciement de Vincent Taballet (élu suppléant au CSE)**

L'ensemble des documents a été fourni aux élus du CSE en amont conformément aux délais légaux en vigueur concernant cette procédure.

Après un rappel des faits, S. barranco sollicite formellement l'avis des élus du CSE. Il est procédé au vote suivant les règles.

Résultat du Vote (Bulletin secret) :

Contre : 5 voix – Pour : 2 voix – Blanc : 1 – Nul : 1

Les élus s'opposent donc au licenciement de Vincent Taballet. L'avis du CSE sera transmis à l'inspection du travail.

### **5) Réclamations individuelles**

Plusieurs questions sont traitées qui ont fait l'objet d'une réponse écrite au moment de la rédaction de ce projet de PV.

Pour le CSE  
Le secrétaire, Jean Philippe Revel

